



## NOTE D'INFORMATION

### A l'ensemble des élèves et des apprentis

---

#### **OBJET : ACCÈS AU LYCÉE, ENTRÉES ET SORTIES DES ÉLÈVES.**

Les consignes de sécurité nous imposent de règlementer les entrées et les sorties de l'établissement. Il est donc nécessaire de limiter les allées et venues et la présence d'élèves devant le lycée pendant le temps scolaire.

#### **Extrait du Règlement Intérieur :**

17-1-2 Les élèves entrent et sortent de l'établissement par la rue du lycée. L'accès est réglementé et contrôlé par les assistants d'éducation lors de l'ouverture du grand portail, par la personne d'accueil à la loge en utilisant le portillon commandé. La personne chargée de l'accueil est habilitée à demander l'identité d'un élève, comme de toute personne qui demande à entrer.

17-1-3 Tout élève peut être en possession de sa carte jeune délivrée gratuitement par le Conseil régional. Ce document peut attester l'identité de son titulaire pour justifier de son identité dans la vie interne du lycée.

- **L'accès à l'établissement est autorisé de 7h30 à 9h par le portillon.**
- **Si l'élève a l'autorisation de sortir entre deux heures de cours, il quitte les locaux pour l'heure entière (prochaine ouverture du portillon).**
- **Les entrées et sorties s'effectuant simultanément, doivent se dérouler dans le calme.**

#### **ENTRÉES ET SORTIES DES ÉLÈVES: GRAND PORTAIL**

- **Ouverture du grand portail pendant 15 mn** (10 mn avant la sonnerie et 5 mn après), selon les horaires précis inscrits dans le règlement intérieur et matérialisés par les sonneries.
- **MATIN :** grand portail ouvert de 7h40 jusqu'à 8h00 (soit 5 mn après la sonnerie.)
- **PAUSE DEJEUNER :** Portail ouvert de 12h à 12h15.
- **APRES-MIDI :** Portail ouvert de 13h45 à 14h.



## Cité Scolaire Mazamet

Lycée Général et Technologique Maréchal Soult

Lycée Professionnel Riess

Rue du Lycée- BP 519- 81 207 Mazamet Cedex – [cite-solaire@ac-toulouse.fr](mailto:cite-solaire@ac-toulouse.fr)

## ENTRÉES ET SORTIES DES ÉLÈVES : PORTILLON

- Passé l'horaire habituel d'ouverture-fermeture du grand portail, toutes les entrées et sorties sont filtrées par le portillon (L'agent d'accueil peut demander de présenter sa carte jeune ou son carnet de correspondance ou son emploi du temps). Cf. *Horaires des sonneries Cité Scolaire*

## INTERCLASSES :

### RAPPEL : Extrait du Règlement Intérieur :

13-7-2 Une pause est prévue en milieu de matinée et d'après-midi. Les interclasses sont uniquement réservés aux déplacements d'une salle à l'autre; ces mouvements se font sans perte de temps, en évitant tout bruit inutile. Dès la sortie d'une salle de cours, les élèves rejoignent la salle du cours suivant. Le cours suivant doit débiter à la deuxième sonnerie, sans retard. En cas d'absence du professeur, les élèves se rendent au bureau de la vie scolaire. Le respect des horaires est indispensable

13-7-3 A la sonnerie de fin de pause (récréation), les élèves doivent être devant la salle de cours ou l'atelier.

## RÉCRÉATIONS ET TEMPS D'INTERNAT :

L'usage du tabac est interdit dans les lieux publics, un espace fumeur est toutefois admis devant l'établissement (pour les élèves autorisés à sortir) et non dans les rues adjacentes.

Les élèves de 3<sup>ème</sup>, sous statut collégien, ne sont pas autorisés à sortir et ils n'ont donc pas accès à l'espace fumeur.

### Extrait du Règlement Intérieur :

17-2 Les élèves sont tenus de respecter les abords de l'établissement : respect de la propreté de la voie publique (utiliser les poubelles et bacs pour les mégots), éviter d'entraver la circulation et d'obstruer l'entrée de l'établissement, éviter de créer une gêne pour les passants et riverains (respect des espaces privés, respect du code de la route, maintien d'une attitude calme et posée).

*La cafétéria, le centre de documentation et d'information, la cour et les préaux sont des lieux privilégiés pour les moments de travail et de détente, nous faisons appel à votre bon sens. Fréquentez ces lieux plus attractifs, plutôt que les abords de l'établissement !*



**Cité Scolaire Mazamet**

Lycée Général et Technologique Maréchal Sault

Lycée Professionnel Riess

Rue du Lycée- BP 519- 81 207 Mazamet Cedex – [cite-solaire@ac-toulouse.fr](mailto:cite-solaire@ac-toulouse.fr)

Provisseure

L'équipe Vie Scolaire